

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 52

Artikel: Poignée d'histoires
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vivre. Les Annamites ne font pas exception à cette règle.

C'est vraiment la fête officielle, familiale et religieuse, que la fête du nouvel an au Tonkin. Si pauvre qu'il soit, l'Annamite a toujours quelques sapèques pour célébrer dignement la nouvelle année. Tout mouvement commercial cesse au moins pendant trois jours. La veille du premier janvier, dans la cour de son habitation, l'Annamite a dressé un bambou vert, pour indiquer aux ancêtres et aux parents morts leur habitation et, devant la porte donnant sur la rue, est planté un grand mât orné de feuilles de cocotier sauvage, de latanier ou de plumes de volatiles. Le soir, on y accroche une lanterne.

Mais le spectacle le plus curieux est dans l'intérieur des maisons. Dès l'entrée, on aperçoit, tracés à la craie sur le sol des arcs et des flèches, pour éloigner les mauvais esprits. En dehors de la porte, dans une petite niche, est un autel en l'honneur du génie du quartier ; on brûle devant des cierges et bâtons d'encens.

Le jour de l'an, c'est aussi, au Tonkin, la fête des morts. Les tombes des ancêtres sont soigneusement débarrassées des mauvaises herbes. Souvent à l'entrée de la maison, se trouve pendu un immense chapeau de couleur, entouré de papiers dorés, placé là à l'intention des parents défunt.

A l'intérieur de la maison, à la place d'honneur, s'élève l'autel des ancêtres, magnifiquement orné et devant lequel sont disposés des brûle-parfums, des baguettes d'encens, ainsi qu'un repas copieux.

On invoque aussi le génie du puits, on lui demande de l'eau qui soit bonne.

A minuit, le 30 décembre, des pétards, des coups de tam-tam et de gong, annoncent que le grand festin va avoir lieu. Mais avant de se mettre à table, l'Annamite n'oublie jamais de peser l'eau qui vient de s'écouler et de comparer le poids à une même quantité d'eau de la nouvelle année. Si cette dernière est lourde, c'est le signe d'inondations probables. Dans le cas contraire, c'est un bon présage ; la crue des fleuves sera modérée.

Pendant quatre ou cinq jours, la fête se continue. On fait trois repas par jour, et lorsque le dernier repas est terminé, on brûle tous les papiers dorés, donnés en offrande, avec accompagnement de pétards.

Le premier jour de l'an présente aussi un côté officiel. De très bonne heure, ce jour-là, les mandarins civils et militaires, revêtus de leur plus grande tenue, se rendent au palais du gouverneur et dans les pagodes. Un festin est offert par le gouverneur à tous les hauts fonctionnaires français et indigènes.

Voici, à l'occasion du nouvel an, quelques superstitions qui ont cours au Tonkin. L'Annamite, à la fin des fêtes, ne sort de la maison que si la pluie ne tombe pas ; il faut que le soleil soit le premier à pénétrer dans sa demeure, sous peine des plus effrayants pronostics. On doit s'abstenir, pendant la durée des fêtes, de faire des reproches à ses domestiques, sous peine d'être exposé à avoir à leur en faire toute l'année. Si les chats miaulent, pendant la nuit du premier de l'an, c'est un indice que les animaux féroces seront à craindre toute l'année.

Enfin, c'est un bon présage de voir entrer chez soi, le premier jour de l'an, avant tout autre étranger, un personnage de marque.

Poignée d'histoires

Une histoire de fou.

Dans une commune du canton de Vaud, écrit-on au *Confédéré*, le syndic déléguait un

gendarme et un boulanger pour conduire un aliéné nommé Legrand, à l'asile de Céri. En chemin, le gendarme remarqua que, ce jour-là, Legrand avait toute sa lucidité d'esprit et qu'il serait difficile de le persuader d'entrer volontairement à l'asile ; on décida de le griser, et nos trois héros firent une petite noce dans les auberges de Céri. Legrand attrapa une petite culotte, mais les deux gardiens en eurent un vêtement complet ; aussi quand le trio pénétra dans l'asile, le directeur ne trouva pas leurs déclarations suffisamment claires et précises, et il télégraphia au syndic de la commune : « Lequel des trois est l'aliéné ? » Le syndic répondit : « C'est Legrand ». Mais le télégraphiste écrivit : « C'est le grand ». D'un regard rapide le directeur mesure nos trois hommes et fit empoigner le plus grand des trois ; c'était le gendarme ! Ça le dégrisa. Mais plus il criait : « Je ne suis pas le fou, je suis le gendarme », plus le directeur s'enfonçait dans son erreur et conclut à une folie incurable. Aussi lorsque le malheureux gendarme voulut se révolter, lui fit-il mettre la camisole de force.

Le lendemain on reconnaît l'erreur, lorsque le véritable aliéné, retourné à sa commune, alla trouver la femme du gendarme et lui dit : « Je ne savais pas que ton mari est fou, je l'ai conduit à l'asile ! »

Contre les mauvais payeurs.

Voici l'époque des factures encaissées et des notes à rentrer ! Sait-on le moyen original employé par les négociants de Baltimore pour amener les débiteurs récalcitrants à payer leurs dettes ? Ils viennent de fonder, pour le renouvellement de leurs créances, une agence tout à fait originale. Voici comment elle fonctionne :

Elle envoie devant la porte des mauvais débiteurs une voiture à deux chevaux magnifiquement attelée, mais portant en lettres d'or sur des panneaux rouges cette inscription : « Mauvaises créances ! »

Puis, du somptueux véhicule descendant deux employés coiffés de casquettes en cuir verni, et sur lesquels sont inscrits également les deux mots humiliants : « Mauvaises créances ! »

L'un de ces deux hommes se présente alors au logis du débiteur récalcitrant, pendant que l'autre se tient debout près de l'équipage.

Les badauds s'empressent d'accourir et font un rassemblement auprès du « Char de la Dette ».

La même voiture revient deux ou trois fois par jour s'il le faut, devant la maison du mauvais payeur, en y faisant à chaque voyage une station de plus en plus longue.

Les pourboires des grands de la terre

Epoque de pourboires et de bourse à la main que le Nouvel an.

Nous souhaiterions à nos braves lecteurs qui sont dans le cas d'en accepter, d'être mis en contact, ces jours-ci, avec l'un ou l'autre des distributeurs de pourboires que voici :

Chaque fois que le roi d'Angleterre s'invite chez un des amis pour quelques jours, il donne généralement cinq mille francs de pourboire. Ce chiffre s'élève à huit mille francs quand les domestiques sont particulièrement nombreux. Organise-t-on une partie de chasse en son honneur, Edouard VII fait remettre à chaque rabatteur vingt francs et aux gardes de cent vingt cinq à deux cent cinquante francs.

Les visites que le Roi fait aux cours étrangères sont plus coûteuses encore. C'est ainsi que lorsqu'il y a quelques années Edouard VII s'est rencontré avec l'empereur François Joseph il a fait distribuer vingt-cinq mille francs de gratifications. La même somme a été remise au personnel de la Cour de Berlin quand le Roi a assisté à l'enterrement de sa sœur l'imperatrice Frédéric.

Guillaume II est également très généreux. A chaque visite qu'il a faite en Angleterre, il a laissé vingt-cinq mille francs de pourboire, et à l'occasion de l'enterrement de la reine Victoria, cinquante mille francs.

Mais c'est le Tsar qui détient le record du pourboire parmi les souverains. Après son séjour en Angleterre, il a fait remettre au grand de la Cour, pour être répartie parmi le personnel, la somme de soixantequinze mille francs, sous forme de chèque payable chez ses banquiers de Londres.

LETTER PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In paysain de l'Aidjô aïvait vendu in yé en un botchie de lai frontière française, ai condition qu'ai iy livrerait train de douane. Le paysain s'en vait le lendemain aïvô in gros sai tehu le dos contre lai botcherie. Taint ai péssé devaint le bureau, les gabelous le récriainnent : Qu'ace que vos potchaidain ci sai ? — I ai in gros tchin, qui ai vendu en in aimi l'atre djô. — Euvri vota sai. — I veux bin l'euvri, main si mon tchin s'en fu', vos me le rattraperais. — Ai faié euvri le sai ; main cheto feu, le tchin s'en fut ai peul les gabelous ne poiainnent pu le rattrappai. Alors le paysain de se piaindre. Les douaniers le consolainnent en iy paytant enne chope ai pea en iy diaut qu'ai velait bin le retrovay. En effet, le lendemain, le paysain revaingné aïvô le maimme sai. Djé dâ loin, ai crie es gabelous : Ace que vos vlaïs reuvri le sai ? I l'ai tôt de maimme rattrappai ; mai i ai aïvu di mâ. — Nian, nîn : ai nos é prou fait de mâ hiïe : pessay vôte tchemin aïvô ste sâle bête. Le paysain ne se le léché pe dire dous cos ; c'était le vé qu'ai potchaidain son sai.

Stu que n'ape de bos.

Passe-temps

Drôleries

Ce qui vaut mieux.

Il vaut mieux :
Filer doux... qu'un vilain coton.
Nourrir ses enfants... qu'une basse rancune.
Aborder un sujet... qu'une côte peuplée d'anthrophages.
Revenir de son étonnement... que des galères.
Etre dans son assiette... que dans le pétrin.
Prendre quelqu'un par les sentiments... qu'au collet.
Tirer un feu d'artifice... que le diable par la queue.
Jouer de la clarinette... que du malheur.
Croquer une dragée... que le marmot.
Casser un carreau... que sa pipe.

Une collection de scies.
Si six scies scient six cyprés, six cent six scies scient six cent six cyprés.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.